

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19151320

de

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi

- 6 NOV. 2019

Le Greffier

N° d'entreprise : **0687 815 617**

Dénomination

(en entier) : **EQUILIS EUROPE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**

Adresse complète du siège : **AVENUE JEAN MERMOZ 1 BTE 4 - 6041 GOSSELIES**

Objet de l'acte : NOMINATION - DELEGATION DE POUVOIRS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2019

L'assemblée nomme à la fonction d'administrateur qui accepte, la société privée à responsabilité limitée KEYSTONE, dont le siège social est établi à 1160 Bruxelles, Avenue Cardinal Micara 3, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0544.558.196, représentée par son représentant permanent, Monsieur Thomas RIHOUX.

Son mandat prend effet ce jour et viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2024 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2023.

L'assemblée décide que le mandat sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire.

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Stéphanie LORFEVRE avec faculté de subdéléguer ses pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément aux articles 74 et 75 du Code des sociétés et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme
STEPHANIE LORFEVRE
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).